

Les propriétaires se font creuser un puits

La ferme Dagenais ferme ses pompes

Lucile D. Leduc

Plus d'une vingtaine de résidents seront privés d'eau le 12 décembre 2002 en raison de la cessation des services d'approvisionnement en eau.

Historique

Au début des années 1970, la ferme Z Dagenais vendait ses terrains sur la montagne comprenant les rues Ferland, De la Voie Lactée, De l'Étoile, Du Sommet et De la Station. La ferme fournissant le service d'aqueduc privé aux nouveaux propriétaires, les lots se vendent plus cher qu'ailleurs. L'entente voulait que le service soit offert, dans un premier temps, pour une durée de cinq ans, puis renouvelable annuellement pour la somme de 120\$. Les terrains se vendent rapidement quoique le système soit instable. Les usagers doivent coopérer à plusieurs reprises pour partir la pompe, les pannes sèches sont fréquentes et les problèmes de pression nombreux.

En 1986, un des propriétaires, M. André Leduc, fait analyser son eau, inquiet de la quantité minimale de rapports sur la qualité de l'eau potable. Les résultats négatifs ne rencontrant absolument pas les normes établies par ce genre de service, le laboratoire recommande fortement de ne pas boire l'eau à la sortie du robinet, celle-ci devant être bouillie avant d'être consommée, sans quoi les consommateurs risquent différents malaises.

Depuis 1986, quelques familles achètent leur eau à raison de trois fois quatre litres par semaine pour une somme de 150\$ par année. Quelques mois plus tard, les opérateurs de la source annoncent aux usagers qu'ils désirent discontinuer le service. Des démarches sont entreprises auprès du ministère de l'Environnement. L'ingénieur René Girard informe M. Claude Dagenais qu'il doit obtenir l'autorisation du sous-ministre de l'environnement selon l'article 32-7 de la Loi sur la qualité de l'environnement pour mettre fin à ce service.

Malgré tout, la vente des terrains se poursuit en toute quié-

tude jusqu'en 2000.

L'augmentation considérable des coûts d'opération et de gestion du système d'aqueduc et la pénibilité de plus en plus grande de l'exploitation par les propriétaires de la ferme font qu'en 2001, les frères Dagenais font une demande de cessation d'exploitation du système auprès du ministère de l'Environnement. C'est qu'à la suite des événements survenus à Walkerton en Ontario, le climat entourant les fournisseurs d'eau potable est tendu et que les exigences du Règlement sur la qualité de l'eau potable se font de plus en plus sévères. De plus, Claude Dagenais, victime d'une hémorragie cérébrale, se trouve dans l'impossibilité de se déplacer aux installations et son frère Pierre, âgé de plus de 60 ans, affirme ne plus être en mesure d'effectuer les travaux requis pour satisfaire aux exigences.

Devant l'objection des abonnés du réseau, M. Camille Genest, commissaire-enquêteur, est mandaté pour mener une enquête publique auprès des entrepreneurs, des abonnés et de la municipalité de Prévost.

Des solutions de rechange

Le 12 décembre 2001, le ministre d'État à l'environnement et à l'Eau M. André Boisclair accepte la requête de M. Claude Dagenais. Le ministre propose trois solutions de rechange: la construction de puits domestiques individuels; la prise en charge des installations déjà en place par une autre association ou le transfert de l'exploitation à la municipalité impliquant une taxation d'eau du même ordre que celle chargée aux contribuables des autres secteurs de la ville.

Les propriétaires n'ayant finalement pas d'autre choix que de se faire creuser un puits, quelques-uns d'entre eux décident de former un regroupement.



Les abonnés de l'aqueduc Dagenais, ont dû se résoudre à faire creuser leur propre puits. Une dépense importante, mais essentielle au maintien de la santé. Un des propriétaires du regroupement, M. Normand Taylor fait creuser son puits.

Pas
le temps
d'acheter
votre billet?
Parfait.
Abonnez-vous!

Lotomatique, la solution parfaite à vos tracas. Fini les oublis, la vérification de vos numéros, les tirages manqués, les billets égarés et vous recevez même les lots gagnés par la poste! Loto-Québec s'occupe de tout. De plus, vous contribuez à une belle œuvre car Lotomatique vient en aide à des organismes communautaires.



18 ans +

LOTOMATIQUE
1 800 361-8095

MISE SUR TOI
1 866 SOS-JEUX



Si vous avez un problème de jeu...

La fondation Mise sur toi, une initiative de Loto-Québec.

SECTION NOUVEAUTÉS

Location 3 jours • 7 jours sur 7

2 pour 7\$ 3 pour 9\$
Taxes incluses



NOUVEAUTÉS de juin

Disponible maintenant
LA PROPHÉTIE DES OMBRES
KATE & LÉOPOLD (v.f.)
LA CHUTE DU FAUCON NOIR
LA BAL DU MONSTRE
LES BOYS III - ROLLERBALL (v.f.)
LE GRAND COUP DE MAX KEEBLE
JE SUIS SAM - LE MAJESTIC
ORANGE COUNTY (v.f.)
NŒUDS ET DÉNOUEMENTS

Disponible le 25 juin
L'AFFAIRE DU COLLIER
UN WEEK-END À GOSFORD PARK
UN HOMME D'EXCEPTION

Du lundi au jeudi

2 pour 1
sur les
jeux

Ouvert
7 jours sur 7

224-9928
Réservation 24 h

VIDEO-ZONE

Faubourg de la Station
3029, boul. Curé-Labelle à Prévost